



Champs d'Or de la Beauce inc.

États financiers (non audités) Au 31 octobre 2021

(En dollars canadiens)

Table des matières

États de la situation financière	2
États du résultat global	3
État des variations des capitaux propres	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 30

Champs d'Or de la Beauce inc.
État de la situation financière (non audités)
Aux 31 octobre 2021 et 31 juillet 2021
(en dollars canadiens)

	Notes	31 octobre 2021 \$	31 juillet 2021 \$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	6	641 329	1 075 137
Taxes sur les produits et services à recevoir		105 337	94 339
Avance sur dépense d'exploration et d'évaluation		-	60 000
Frais payés d'avance		2 979	5 805
		<u>749 645</u>	<u>1 235 281</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	3 027 123	2 674 762
Immobilisations corporelles	8	9 740	10 625
		<u>3 036 863</u>	<u>2 685 387</u>
Total de l'actif		<u><u>3 786 508</u></u>	<u><u>3 920 668</u></u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	9	121 414	200 292
Passif lié aux actions accréditives		4 737	41 799
		<u>126 151</u>	<u>242 091</u>
Non courant			
Royautés à payer	7	206 478	198 398
Total du passif		<u><u>332 629</u></u>	<u><u>440 489</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	11	5 109 747	5 027 947
Surplus d'apport		622 479	667 739
Résultats non distribués		(2 278 347)	(2 215 507)
Total des capitaux propres		<u>3 453 879</u>	<u>3 480 179</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>3 786 508</u></u>	<u><u>3 920 668</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 20 décembre 2021.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon, Administrateur

Champs d'Or de la Beauce inc.

États du résultat global (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

	Notes	2021 \$	2020 \$
Dépenses			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	12.1	57 643	63 778
Honoraires professionnels		34 812	43 840
Dépenses de voyage		14 025	5 232
Développement des affaires (1)		10 252	32 000
Frais de publicité		6 960	20 592
Information aux actionnaires et droits d'inscription		4 108	12 500
Frais de bureau		8 707	10 284
Amortissement d'immobilisation corporelles		885	-
Frais bancaires		385	380
Résultats opérationnels		<u>137 777</u>	<u>188 606</u>
Autres charges			
Variation de la juste valeur des royalties à payer		8 080	7 800
Intérêts sur le billet à payer		-	4 532
		<u>8 080</u>	<u>12 332</u>
Résultat avant impôt		<u>145 857</u>	<u>(200 938)</u>
Impôt différé		(37 062)	-
Résultat net et résultat global de l'exercice		<u>(108 795)</u>	<u>(200 938)</u>
Résultat par action			
Résultat net de base et dilué par action	14	<u>(0.00)</u>	<u>(0.01)</u>

(1) Inclus un paiement fondé sur des actions de 1 252 \$ en 2021

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Champs d'Or de la Beauce inc.

État des variations des capitaux propres (non audités)

Au 31 octobre 2021

(En dollars canadiens)

	Notes	Capital- Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} août 2020		2 329 453	325 046	(1 214 056)	1 440 443
Unités émises dans le cadre de placements privés	11.1	1 000 002	-	-	1 000 002
Émission d'actions pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	11.1	108 500	-	-	108 500
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	11.1	22 600	-	-	22 600
Exercice de bons de souscriptions	11.2	15 000	-	-	15 000
Expiration de bons de souscription	11.2	-	(2 181)	2 181	-
Frais d'émission d'unités		-	12 251	(35 881)	(23 630)
		<u>3 475 555</u>	<u>335 116</u>	<u>(1 247 756)</u>	<u>2 562 915</u>
Total du résultat net et du résultat global de la période		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(200 938)</u>	<u>(200 938)</u>
Solde au 31 octobre 2020		<u>3 475 555</u>	<u>335 116</u>	<u>(1 448 694)</u>	<u>2 361 977</u>
Solde au 1^{er} août 2021		5 027 947	667 739	(2 215 507)	3 480 179
Émission d'actions pour le règlement de dettes fournisseurs	11.1	11 300	-	-	11 300
Exercices de bons de souscription	11.1	70 500	-	-	70 500
Expiration de bons de souscription	11.2	-	(45 411)	45 411	-
Expiration de bons de souscription aux courtiers	11.3	-	(1 101)	1 101	-
Paievements fondés sur des actions	12.2	-	1 252	-	1 252
Frais d'émission d'unités		-	-	(557)	(557)
		<u>5 109 747</u>	<u>622 479</u>	<u>(2 169 552)</u>	<u>3 562 674</u>
Total du résultat net et du résultat global de la période		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(108 795)</u>	<u>(108 795)</u>
Solde au 31 octobre 2021		<u>5 109 747</u>	<u>622 479</u>	<u>(2 278 347)</u>	<u>3 453 879</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Champs d'Or de la Beauce inc.

État des flux de trésorerie (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

	Notes	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(108 795)	(200 938)
Éléments hors caisse			
Variation de la juste valeur des royautés à payer		8 080	7 800
Amortissement immobilisation corporelles		885	-
Impôt différé		(37 062)	-
Paielements fondés sur des actions		1 252	-
Salaires et charge au titre des avantages du personnel		-	2 250
Variation nette des éléments du fonds de roulement	15	62 421	(41 966)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(73 219)</u>	<u>(232 854)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		<u>(430 532)</u>	<u>(2 375)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(430 532)</u>	<u>(2 375)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés et accreditifs		-	1 000 002
Exercice de bons de souscription		70 500	15 000
Remboursement du billet à payer		-	(180 000)
Frais d'émission d'unités		<u>(557)</u>	<u>(23 630)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>69 943</u>	<u>811 372</u>
Variation nette de la trésorerie		(433 808)	576 143
Trésorerie au début de la période		<u>1 075 137</u>	<u>313 267</u>
Trésorerie à la fin de la période		<u>641 329</u>	<u>889 410</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 15

Opérations de la trésorerie

Intérêts payés reliés aux activités opérationnelles	-	24 879
---	---	--------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Champs d'Or de la Beauce inc. (la « Société »), se spécialise dans l'exploration de l'or de sites miniers situés au Québec.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction de la Société conformément aux IFRS et conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 octobre 2021, la Société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 2 278 347 \$ (2 215 507 \$ au 31 juillet 2021). Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation de la prochaine année. Ces incertitudes significatives jettent un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

La Société, incorporée le 1er août 2016, est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole « BGF » depuis le 4 février 2019. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, bureau 306, rue Omer-Lavallée, Montréal, Québec, Canada.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

4.3 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position et elle ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

4.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, le cas échéant. Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction, sauf si la Société a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie au coût amorti.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les autres charges, le cas échéant.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit doit tenir compte d'un éventail d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

Classement et évaluation ultérieurs des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et la charge au titre des avantages du personnel) et les royalties à payer,.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les royalties à payer que la Société a désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils incluent un dérivé incorporé. Les royalties à payer sont évaluées ultérieurement à la juste valeur avec les profits ou les pertes comptabilisés en résultat net.

Les charges d'intérêts et les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisé en résultat net sont présentées dans les autres charges.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.6 Crédits d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.7 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent également un terrain comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle non amortissable et est présenté au coût moins le cumul des pertes de valeur.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

4.7 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé ;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée ;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique ;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. La période d'amortissement est la suivante:

	Durée <u>d'utilité</u>
Équipement d'exploration	3 ans

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

4.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme passifs éventuels à moins que la probabilité de sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 octobre 2021 et 31 juillet 2021, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

4.11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la Société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.12 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, de bons de souscription aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions ou des bons de souscription antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans le passif lié aux actions accréditives à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et le passif lié aux actions accréditives émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci au moment de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué au passif lié aux actions accréditives. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé au passif lié aux actions accréditives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés, les charges de rémunération correspondantes sont transférées en diminution des résultats non distribués. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste surplus d'apport.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021
(en dollars canadiens)

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire la direction et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de la période, la Société a imputé en résultat aucune radiation sur des actifs d'exploration et d'évaluation (19 918 \$ au 31 juillet 2021). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose des ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme et des dépenses sont programmées au cours des prochains exercices. Les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir et/ou des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours de l'exercice.

Royautés à payer

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des royautés à payer (se reporter à la note 7). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses des dépenses nettes ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

Paielements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par référence aux données sur les actions de sociétés similaires ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options, des bons de souscription aux courtiers et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 11.2, 11.3 et 12.2).

6. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend une somme de 44 414 \$ (391 919 \$ au 31 juillet 2021) qui représente le produit de financements non dépensé lié aux actions accréditives. Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières canadiennes.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 ^{er} août 2021 \$	Additions \$	Crédit d'impôt \$	Radiation \$	Solde au 31 octobre 2021 \$
Québec					
<i>Propriété Saint-Simon-Les-Mines</i>					
Droits miniers	1 447 172	4 855	-	-	1 452 027
Dépenses d'exploration et d'évaluation	938 075	335 480	-	-	1 273 555
Terrain	181 356	-	-	-	181 356
	<u>2 566 603</u>	<u>340 335</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 906 938</u>
<i>Propriété St-Bergemin</i>					
Droits miniers	366	-	-	-	366
	<u>366</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>366</u>
<i>Propriété Mégantic</i>					
Droits miniers	12 638	-	-	-	12 638
Dépenses d'exploration et d'évaluation	83 726	12 026	-	-	95 752
	<u>96 364</u>	<u>12 026</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>108 390</u>
<i>Propriété Rivière Ouareau</i>					
Droits miniers	994	-	-	-	994
Dépenses d'exploration et d'évaluation	2 310	-	-	-	2 310
	<u>3 304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 304</u>
<i>Propriété St-Isidore</i>					
Droits miniers	2 221	-	-	-	2 221
	<u>2 221</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 221</u>

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 ^{er} août 2021 \$	Additions \$	Crédit d'impôt \$	Radiation \$	Solde au 31 octobre 2021 \$
<i>Propriété Adstock</i>					
Droits miniers	867	-	-	-	867
	<u>867</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>867</u>
<i>Propriété Iverness</i>					
Droits miniers	663	-	-	-	663
	<u>663</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>663</u>
<i>Propriété Audet</i>					
Droits miniers	928	-	-	-	928
	<u>928</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>928</u>
<i>Propriété Divers</i>					
Droits miniers	3 446	-	-	-	3 446
	<u>3 446</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 446</u>
<i>Sommaire</i>					
Droits miniers	1 469 295	4 855	-	-	1 474 150
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 024 111	347 506	-	-	1 371 617
Terrain	181 356	-	-	-	181 356
	<u>2 674 762</u>	<u>352 361</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 027 123</u>
	Solde au 1 ^{er} août 2020 \$	Additions \$	Crédit d'impôt \$	Radiation \$	Solde au 31 juillet 2021 \$
Québec					
<i>Propriété Saint-Simon-Les-Mines</i>					
Droits miniers	1 334 083	113 089	-	-	1 447 172
Dépenses d'exploration et d'évaluation	207 639	731 911	(1 475)	-	938 075
Terrain	181 356	-	-	-	181 356
	<u>1 723 078</u>	<u>845 000</u>	<u>(1 475)</u>	<u>-</u>	<u>2 566 603</u>
<i>Propriété Ronceveaux-HPQ</i>					
Droits miniers	10 000	-	-	(10 000)	-
	<u>10 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>
<i>Propriété Bradford</i>					
Droits miniers	9 918	-	-	(9 918)	-
	<u>9 918</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(9 918)</u>	<u>-</u>

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 ^{er} août 2020 \$	Additions \$	Crédit d'impôt \$	Radiation \$	Solde au 31 juillet 2021 \$
<i>Propriété St-Bergemin</i>					
Droits miniers	366	-	-	-	366
	<u>366</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>366</u>
<i>Propriété Mégantic</i>					
Droits miniers	-	12 638	-	-	12 638
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	83 726	-	-	83 726
	<u>-</u>	<u>96 364</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>96 364</u>
<i>Propriété Rivière Ouareau</i>					
Droits miniers	-	994	-	-	994
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	2 310	-	-	2 310
	<u>-</u>	<u>3 304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 304</u>
<i>Propriété St-Isidore</i>					
Droits miniers	-	2 221	-	-	2 221
	<u>-</u>	<u>2 221</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 221</u>
<i>Propriété Adstock</i>					
Droits miniers	-	867	-	-	867
	<u>-</u>	<u>867</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>867</u>
<i>Propriété Iverness</i>					
Droits miniers	-	663	-	-	663
	<u>-</u>	<u>663</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>663</u>

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Québec

Propriété Saint-Simon-Les-Mines

Durant le mois de décembre 2018, la Société a complété l'entente conclue avec une société ayant une influence notable soit Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ ») pour l'acquisition de 152 claims situés dans la municipalité de Saint-Simon-les-Mines dans la région de la Beauce au Québec incluant 7 lots immobiliers pour un montant de 1 500 000 \$. La Société a pris en charge l'hypothèque de 180 000 \$ grevant les 7 lots immobiliers et a émis 13 200 000 actions ordinaires de son capital-actions pour une valeur totale de 1 320 000 \$. La juste valeur de la propriété acquise a été déterminée selon une évaluation indépendante.

La Société s'est engagée à payer, à un tiers, une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

La Société devra également assumer le paiement à un tiers d'une royauté supplémentaire de 1,5 % duquel, au choix de la Société, 1 % pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Le 30 septembre 2020, la Société a conclu une entente pour le rachat de la royauté à son détenteur par l'émission de 700 000 actions ordinaires de son capital-actions représentant une valeur de 108 500 \$.

La Société versera à HPQ à titre de NSR un montant de 35 000 \$ entre le quinzième et le vingt-quatrième mois après la date de conclusion et 25 000 \$ à chaque année subséquente. Ce NSR peut être racheté au gré de la Société pour 250 000 \$. Le passif, royautés à payer, a été reconnu lors de l'acquisition pour un montant total de 176 563 \$ calculé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de quatre ans à un taux de 18 %. La contrepartie a été comptabilisée en diminution du capital-actions. Au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2020, la Société a payé un montant de 10 000 \$ en espèces. Le 9 mars 2021, la Société a procédé à un règlement de dette pour le paiement de la royauté de 50 000 \$ par l'émission de 166 667 actions ordinaires.

La Société détient un intérêt de 100 % dans 153 claims (153 claims au 31 juillet 2021).

Propriété Roncevaux-HPQ

Durant l'exercice de 2021, la Société a radié cette propriété suite à l'abandon de l'entente conclue avec HPQ.

Propriété Bradford

Durant l'exercice de 2021, la Société a radié cette propriété suite à l'abandon des claims miniers.

Propriété St-Bergemin

La Société détient un intérêt de 100 % dans 8 claims acquis par jalonnement (8 claims au 31 juillet 2021).

Propriété Mégantic

La Société détient un intérêt de 100 % dans 175 claims acquis par jalonnement (175 claims au 31 juillet 2021).

Propriété Rivière Ouareau

La Société détient un intérêt de 100 % dans 15 claims acquis par jalonnement (15 claims au 31 juillet 2021).

Propriété St-Isidore

La Société détient un intérêt de 100 % dans 34 claims acquis par jalonnement (34 claims au 31 juillet 2020).

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Propriété Adstock

La Société détient un intérêt de 100 % dans 11 claims acquis par jalonnement (11 claims au 31 juillet 2021).

Propriété Iverness

La Société détient un intérêt de 100 % dans 10 claims acquis par jalonnement (10 claims au 31 juillet 2021).

Propriété Audet

La Société détient un intérêt de 100 % dans 14 claims acquis par jalonnement (14 claims au 31 juillet 2021).

Propriété Divers

La Société détient un intérêt de 100 % dans 50 claims acquis par jalonnement (50 claims au 31 juillet 2021).

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société comprennent l'équipement d'exploration. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Équipement d'exploration	Total
	\$	\$
Valeur comptable brute		
Solde au 1 ^{er} août 2021 et au 31 octobre 2021	10 625	10 625
Cumul des amortissements		
Solde au 1 ^{er} août 2021	-	-
Amortissement	885	885
Solde au 31 octobre 2021	885	888
Valeur comptable au 31 octobre 2021	9 740	9 740

	Équipement d'exploration	Total
	\$	\$
Valeur comptable brute		
Solde au 1 ^{er} août 2020	-	-
Acquisition	10 625	10 625
Solde au 31 juillet 2021	10 625	10 625
Cumul des amortissements		
Solde au 1 ^{er} août 2020 et au 31 juillet 2021	-	-
Valeur comptable au 31 juillet 2021	10 625	10 625

9. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 octobre 2021	31 juillet 2021
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres courrus	72 664	42 026
Rémunération des administrateurs à payer	48 750	48 750
Autres	-	109 516
	121 414	200 292

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

10. BILLET À PAYER

Durant le mois de décembre 2018, la Société a signé un contrat d'hypothèque immobilière d'un montant de 180 000 \$, garanti par le terrain ayant une valeur comptable nette de 181 356 \$ au taux d'intérêt composé de 18 % l'an et échéant le 31 juillet 2020. Le 4 septembre 2020, la Société a remboursé le capital et les intérêts.

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont participantes et admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

	31 octobre 2021	31 juillet 2021
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	45 056 495	25 474 166
Placements privés (a) (e)	-	12 113 350
Placements privés accréditifs (d) (g)	-	5 125 001
Émissions pour le règlement de dettes fournisseurs (c) (f) (h) (i)	80 714	388 853
Exercices de bons de souscription	470 000	1 102 000
Exercices de bons de souscription aux courtiers	-	153 125
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (b)	-	700 000
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	45 607 209	45 056 495

(a) Le 21 août 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 1 000 002 \$. La Société a émis 8 333 350 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,18 \$ l'action durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé.

De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 12 800 \$ en espèces. La Société a émis à un agent 106 664 bons de souscription (pour une valeur de 12 251 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,18 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

(b) Le 30 septembre 2020, la Société a conclu une entente pour le rachat de la royauté de 1,5 % sur la propriété de Saint-Simon-Les-Mines. La redevance de 1,5 % est rachetée à son détenteur par l'émission de 700 000 actions ordinaires de son capital-actions représentant une valeur de 108 500 \$.

(c) Le 30 septembre 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 11 300 \$ par l'émission de 77 931 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(d) Le 10 décembre 2020, la société a conclu un financement privé d'un montant de 500 000 \$. La Société a émis 3 125 000 unités et chaque unité est composée d'une action accréditive et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,21 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 70 313 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et un montant de 70 315 \$ lié à la portion passif lié aux actions accréditives a été comptabilisé à l'état de la situation financière.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

11.1 Capital-actions (suite)

(d) De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 12 250 \$ en espèces. La Société a émis à un agent 153 125 bons de souscription (pour une valeur de 7 420 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,21 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du financement.

(e) Le 22 février 2021, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 415 800 \$. La Société a émis 3 780 000 unités et chaque unité est composée d'une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,12 \$ l'action durant 36 mois suivant la clôture du financement.

De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 13 024 \$ en espèces. La Société a émis à un agent 118 400 bons de souscription (pour une valeur de 15 761 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,12 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

(f) Le 9 mars 2021, la Société a procédé à un règlement de dette pour le paiement de la royauté de 50 000 \$ par l'émission de 166 667 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(g) Le 30 mars 2021, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 700 000 \$. La Société a émis 2 000 001 unités et chaque unité est composée d'une action accréditive et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,50 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 108 414 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et un montant de 74 443 \$ lié à la portion passif lié aux actions accréditives a été comptabilisé à l'état de la situation financière.

De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 34 000 \$ en espèces et a émis à un agent 85 714 bons de souscription (pour une valeur de 9 575 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,40 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement. La Société a versé un montant de 21 000 \$ en espèces et a émis à un agent 60 000 bons de souscription (pour une valeur de 7 162 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,35 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement. La Société a émis à un agent 20 000 bons de souscription (pour une valeur de 2 234 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,40 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

(h) Le 9 juin 2021, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 33 900 \$ par l'émission de 144 255 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(i) Le 24 septembre 2021, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 11 300 \$ par l'émission de 80 714 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Au cours de la période, 470 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Un montant de 70 500 \$ qui a été reçu a été imputé au capital-actions. Aucune valeur n'avait été attribuée aux bons de souscription au moment de l'émission. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,15 \$ par action.

Au cours de l'exercice finissant le 31 juillet 2021, 1 102 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Un montant de 162 900 \$ qui a été reçu a été imputé au capital-actions. Aucune valeur n'avait été attribuée aux bons de souscription au moment de l'émission. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,148 \$ par action.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

11.1 Capital-actions (suite)

Au cours de l'exercice finissant le 31 juillet 2021, 153 125 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription aux courtiers. Un montant de 32 157 \$ qui a été reçu et un montant de 7 420 \$ représentant la juste valeur des bons de souscription aux courtiers au moment de l'émission, a été imputé au capital-actions. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,21 \$ par action.

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 octobre 2021		31 juillet 2021	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	22 646 140	0,19	13 217 060	0,19
Attribués	-	-	14 675 850	0,19
Exercés	(470 000)	0,15	(1 102 000)	0,15
Expirés	(2 648 957)	0,26	(4 144 770)	0,18
Solde à la fin	19 527 183	0,18	22 646 140	0,19

La Société a comptabilisé un montant de 178 727 \$ (au 31 juillet 2021) en augmentation du surplus d'apport et en diminution du capital-actions relativement à l'émission des 2 562 500 bons de souscription émis lors de financement conclu (voir note, 11.1 (d) et 11.1(g)).

La juste valeur de 0,066 \$ au 31 juillet 2021 des bons de souscription accordés lors du financement a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,17 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	105 %
Taux d'intérêt sans risque	0,34 %
Durée de vie prévue	2 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,32 \$

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

11.2 Bons de souscription (suite)

La volatilité attendue sous-jacente a été déterminée par référence aux données historiques sur les actions de sociétés similaires sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 octobre 2021		31 juillet 2021	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Août 2021	-	-	1 501 457	0,35
Septembre 2021	-	-	1 382 500	0,15
Octobre 2021	-	-	235 000	0,15
Décembre 2021	80 000	0,18	80 000	0,18
Décembre 2022 (i)	812 333	0,18	812 333	0,18
Décembre 2022	1 562 500	0,21	1 562 500	0,21
Mars 2023	1 000 000	0,50	1 000 000	0,50
Juin 2023	4 200 000	0,15	4 200 000	0,15
Août 2023	8 283 350	0,18	8 283 350	0,18
Février 2024	3 589 000	0,12	3 589 000	0,12
	<u>19 527 183</u>	<u>0,18</u>	<u>22 646 140</u>	<u>0,19</u>

- (i) Le 24 novembre 2020, la Société a prolongé 833 333 bons de souscription expirant en décembre 2020 jusqu'au mois de décembre 2022.

11.3 Bons de souscription aux courtiers

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 octobre 2021		31 juillet 2021	
	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	467 962	0,23	165 184	0,15
Attribués	-	-	543 903	0,24
Exercice	-	-	(153 125)	0,21
Expirés	(16 000)	0,15	(88 000)	0,15
Solde à la fin	<u>456 962</u>	<u>0,23</u>	<u>467 962</u>	<u>0,23</u>

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

11.3 Bons de souscription aux courtiers (suite)

La Société a comptabilisé un montant de 54 403 \$ au 31 juillet 2021 en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,10 \$ au 31 juillet 2021 des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021
Prix de l'action à la date d'attribution	0,19 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	104 %
Taux d'intérêt sans risque	0,49 %
Durée de vie prévue	2,4 ans
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,24 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société ainsi que sur les actions de sociétés similaires sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Le nombre de bons de souscription aux courtiers en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 octobre 2021		31 juillet 2021	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Septembre 2021	-	-	16 000	0,15
Mars 2023	105 714	0,40	105 714	0,40
Mars 2023	60 000	0,35	60 000	0,35
Juin 2023	61 184	0,15	61 184	0,15
Août 2023	106 664	0,18	106 664	0,18
Février 2024	118 400	0,12	118 400	0,12
	<u>456 962</u>	<u>0,23</u>	<u>467 962</u>	<u>0,23</u>

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

12.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 octobre	
	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	45 143	49 028
Honoraires de gestion	12 500	12 500
Rémunération des administrateurs	-	2 250
	<u>57 643</u>	<u>63 778</u>

12.2 Paiements fondés sur des actions

Le 1^{er} septembre 2020, la Société a adopté un nouveau régime de paiements fondés sur des actions selon lequel le conseil d'administration peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 3 380 000 actions (3 380 000 actions au 31 juillet 2021).

Le prix d'exercice de chaque option est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur au cours escompté des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises à un bénéficiaire, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation.

Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation. De plus, les options octroyées à des consultants exerçant des relations avec les investisseurs doivent être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Au cours de l'exercice de 2021, la Société a octroyé 1 480 000 options aux membres du conseil, aux dirigeants et à un consultant.

Au cours de l'exercice de 2021, la Société a octroyé 1 480 000 options aux membres du conseil, aux dirigeants et à un consultant. Un montant de 132 851 \$ a été comptabilisé en résultat net (109 064 \$ comme salaires et charges au titre des avantages du personnel et 23 787 \$ comme honoraires professionnels) et porté au crédit du surplus d'apport.

De plus au cours de l'exercice de 2021, la Société a octroyé 50 000 options à un consultant pour une valeur totalisant 5 007 \$. Un montant de 1 252 \$ (3 756 \$ au 31 juillet 2021) a été comptabilisé en résultat net et porté au crédit du surplus d'apport pour les 12 500 options (37 500 options au 31 juillet 2021) qui ont été acquises durant la période.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,09 \$ au 31 juillet 2021 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021
Prix de l'action à la date d'attribution	0,12 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité attendue	102 %
Taux d'intérêt sans risque	0,33 %
Durée de vie prévue	4,90 ans
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,12 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques sur les actions sociétés similaires sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour la période de présentation de l'information financière considérée :

	31 octobre 2021		31 juillet 2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Nombre d'options	Prix d'exercice \$
En circulation au début	3 380 000	0,14	1 850 000	0,16
Attribuées	-	-	1 530 000	0,12
En circulation à la fin	<u>3 380 000</u>	<u>0,14</u>	<u>3 380 000</u>	<u>0,14</u>
Exercables à la fin	<u>3 380 000</u>	<u>0,14</u>	<u>3 367 500</u>	<u>0,14</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 octobre 2021:

Options en circulation		
Nombre	Prix d'exercice \$	Durée de vie contractuelle résiduelle années
1 480 000	0,12	4,18
1 850 000	0,16	2,31
50 000	0,17	0,80
<u>3 380 000</u>	<u>0,14</u>	<u>3,10</u>

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 juillet 2021 :

Options en circulation		
Nombre	Prix d'exercice \$	Durée de vie contractuelle résiduelle années
1 480 000	0,12	4,43
1 850 000	0,16	2,56
50 000	0,17	1,05
3 380 000	0,14	3,35

13. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

13.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Au 31 octobre 2021, la juste valeur des royalties à payer à long terme est de 206 478 \$ (198 398 \$ au 31 juillet 2021). Les royalties à payer sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

La juste valeur des royalties à payer a été estimée en utilisant une technique d'actualisation. La juste valeur initiale de 176 563 \$ et la juste valeur au 31 octobre 2021 ont été estimées selon la probabilité des sorties de trésorerie sur une période de quatre ans au taux de 18 % soit le taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. Les sorties de trésorerie avant actualisation sont de 310 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursement des royalties. Au cours de la période, un montant de 8 080 \$ (31 853 \$ au 31 juillet 2021) a été comptabilisé en résultat net comme variation de juste valeur des royalties à payer.

Au 31 octobre 2021 et au 31 juillet 2021, une variation de 1 % du taux d'actualisation aurait augmenté ou diminué la juste valeur d'environ 3 000 \$ (3 000 \$ au 31 juillet 2021).

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 11.2, 11.3 et 12.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire au 31 octobre 2021 et au 31 juillet 2021.

	Au 31 octobre	
	2021	2020
Résultat net	(108 795) \$	(200 938) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	45 541 215	32 218 554
Résultat net de base et dilué par action ordinaire	(0,00) \$	(0,01) \$

15. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 octobre	
	2021	2020
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(10 998)	(5 927)
Frais payés d'avance	2 826	2 851
Avance sur dépense d'exploration et d'évaluation	60 000	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10 593	(38 890)
	62 421	(41 966)

Les opérations non monétaires de la situation financière sont les suivantes :

	Au 31 octobre	
	2021	2020
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	37 693	-
Émission d'actions pour le règlement de dette fournisseur	11 300	22 600
Émission d'instruments de capitaux propres pour frais d'émission d'unités	-	12 551
Émission d'actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	108 500

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants, des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant et une société ayant une influence notable.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

16.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Au 31 octobre	
	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	45 143	49 028
Honoraires de gestion ⁽¹⁾	12 500	12 500
Rémunération des administrateurs	-	2 250
	<u>57 643</u>	<u>63 778</u>

⁽¹⁾ Payés à une société détenue par un dirigeant

Les comptes fournisseurs et autres créiteurs incluent un montant de 25 263 \$ (12 033 \$ au 31 juillet 2021) dû aux dirigeants ainsi que 48 750 \$ (48 750 \$ au 31 juillet 2021) dû aux administrateurs.

17. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accru pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 11.1.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

18. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Champs d'Or de la Beauce inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 octobre 2021

(en dollars canadiens)

18.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie au montant de 641 329 \$ au 31 octobre 2021 (1 075 137 \$ au 31 juillet 2021).

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

18.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés.

La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements.

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'un montant de 72 664 \$ (151 542 \$ au 31 juillet 2021), ont des échéances contractuelles de moins de douze mois. Les royalties à payer de 250 000 \$ (250 000 \$ au 31 juillet 2021) ont une échéance entre un et cinq ans.

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie et les taxes sur les produits et services à recevoir.

19. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

En vertu d'attentes avec des souscripteurs, la Société s'est engagée à dépenser 698 000 \$ en frais d'exploration canadien avant le 31 décembre 2022. Au 31 octobre 2021, 653 586 \$ a été engagé.